



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119267>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-119267**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CAISSE CENTRALE MSA

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 30299044500033

Ville : Bobigny cedex

Code postal : 93013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 24004

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle marchés publics

Adresse mail du contact : MarchesPublicsDaji.blf@ccmsa.msa.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Le formulaire « Lettre de candidature » - DC1* dûment rempli (version du 01/04/2019) ou document équivalent comprenant une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique -Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Le formulaire « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » - DC2* version du 21/11 /2023) ou document équivalent, apportant des précisions sur le statut du candidat individuel ou membre du groupement.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Protection sociale

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Acquisition de matériels de diffusion du Journal vidéo de la MSA et services annexes

Code CPV principal - Descripteur principal : 50312000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Acquisition de matériels de diffusion du Journal vidéo de la MSA et services annexes

Lieu principal d'exécution du marché : Bobigny

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 13000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation a pour objet l'acquisition de matériel, de logiciels, installation sur site, maintenance et gestion du réseau, création et suivi de programmes automatisés. La procédure de passation est une procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 1° et R.2123-1 1° du Code de la commande publique relatifs aux marchés publics dont la valeur estimée hors taxes est inférieure à 143.000 euro(s) HT. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire qui sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est conclu sans montant minimum, mais avec un montant maximum de 140 000 euro(s) HT sur la durée totale du marché telle que fixée à l'article IV du CCAP. La présente consultation est lancée sur le fondement de l'article L.723-11, 2° c) du Code rural. La CCMSA est alors centrale d'achat. Elle passe le présent accord-cadre pour le compte des organismes de mutualité sociale agricole mentionnés à l'article L.723-1 du Code rural (caisses de MSA) et pour son propre compte. A ce titre, elle est chargée de procéder à la sélection du prestataire, de signer et notifier le présent accord-cadre. Modalités d'envoi et de réception des candidatures et offres En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique les candidats déposant une offre devront le faire uniquement sur la plateforme de dématérialisation. L'adresse de la plateforme de dématérialisation est : <http://www.achatpublic.com> Négociations A l'issue de l'analyse initiale des offres des candidats, la CCMSA se réserve la possibilité : -Soit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation, -Soit d'engager des négociations avec les 3 candidats les mieux classés par téléphone, par mail et/ou lors d'un entretien.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/10/2024